



Partenariats de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse

Avoir confiance en eux
et le leur signifier !



Sommaire

La Fondation de l'Aide Sportive Suisse	p. 3 - p. 9
Partenaire d'Or	p.10 - p.19
Partenaire	p.20 - p.28
Supporter	p.29 - p.35
Donateur	p.36 - p.42



La Fondation de l'Aide Sportive Suisse

- 1970** : Décision d'un sport suisse non-étatisé par l'adoption d'un art. Cst (art 68. cst fed.)
- 1970** : Création de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse par le Comité olympique suisse et l'ANEP dans le but de soutenir les sportifs d'élite amateurs
- 2003** : 100 millions CHF collectés en faveur des sportifs d'élite
- 2004** : Suite à la marchandisation du sport et en vertu de son statut d'utilité publique, l'Aide sportive soutient désormais et uniquement les jeunes sportifs qui s'investissent dans le sport de haut niveau
- 2005** : Le Conseil de fondation de l'Aide sportive est présidé par Madame Ruth Metzler-Arnold.



Mission

L'Aide sportive contribue à développer une jeunesse positive, saine, dynamique, compétente socialement et ouverte sur le monde (art. 2 des statuts de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse)



Les valeurs de l'Aide sportive

Confiante dans leurs capacités!

L'Aide sportive croit dans les capacités de notre jeunesse et l'aide à réaliser ses rêves sportifs sachant que le succès des jeunes sportifs a valeur d'exemple pour l'ensemble de la jeunesse.

Fair-play, honnêteté, respect, implication!

S'investir dans le sport de haut niveau cela signifie garder son corps en bonne santé, respecter en tout temps et tout lieu ses adversaires et s'impliquer sans réserve mais dans les règles établies pour atteindre ses objectifs.

Pas de discrimination entre les sports!

A l'heure où deux ou trois sports polarisent toutes les ressources sponsoring, l'Aide sportive traite sur le même pied d'égalité l'ensemble des jeunes talents et cela indépendamment de la discipline qu'ils pratiquent.

Responsable des fonds confiés!

L'Aide sportive garantit à ses donateurs et partenaires que les fonds qui lui sont confiés sont attribués aux jeunes sportifs de façon efficace, pertinente et efficiente.



Argumentation pour un soutien

Un acte de solidarité envers les jeunes!

Celui qui soutient l'action de l'Aide sportive est solidaire de l'ensemble des jeunes sportifs et leur signifie sa confiance

Soutien de base!

Soutenir les jeunes sportifs par l'Aide sportive c'est leur offrir à tous un soutien de base sans favoritisme

Soutien national!

L'Aide sportive donne la possibilité de soutenir les jeunes sportifs dans toutes les régions de la Suisse

Pas de discrimination!

L'Aide sportive soutient toutes les disciplines sportives

Complémentaire!

Un soutien des jeunes sportifs par l'Aide sportive est complémentaire avec une politique de sponsoring établie

Une marque forte!

L'Aide sportive est une marque connue et reconnue qui offre des plateformes attractives



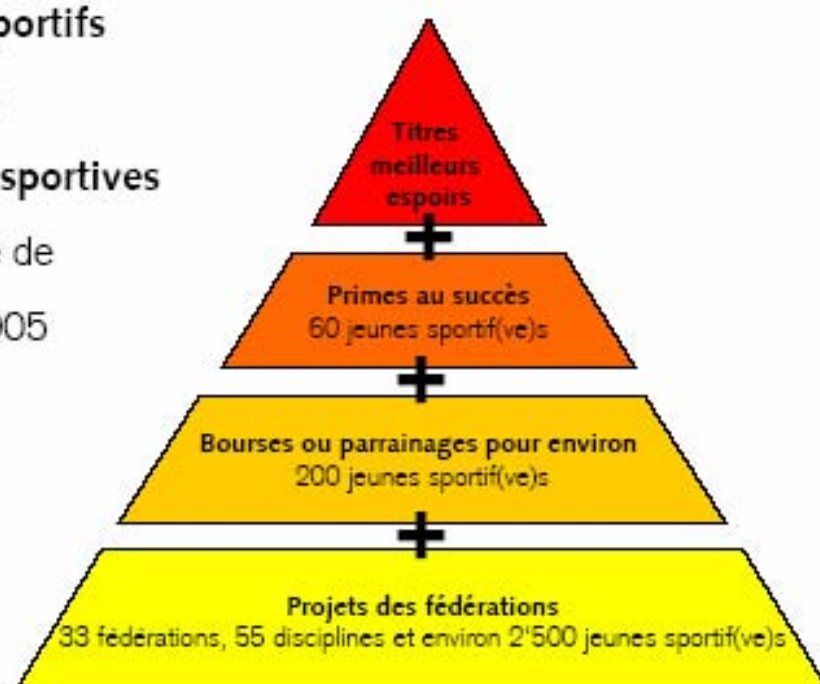
Sa distribution des fonds

Pour distribuer ses fonds l'Aide sportive s'appuie sur les expertises techniques des fédérations et de Swiss olympic afin d'assurer un soutien efficace et coordonné des jeunes sportifs

Soutien annuel de CHF 2,83 millions à :

- 2500 jeunes sportifs
- 33 fédérations
- 55 disciplines sportives

Rapport d'activité de
l'Aide sportive 2005



Principe de la collecte de fonds de l'Aide sportive

1. L'Aide sportive offre 4 possibilités de soutenir les jeunes sportifs avec des prestations claires et définies.
2. Chaque prestation correspond à une contribution financière déterminée. Des donations sont toujours possibles mais ne donnent pas lieu à des prestations en vertu de l'art. 33a, alinéa 1 de la Loi sur la TVA.
3. L'Aide sportive n'offre pas d'exclusivité.
4. L'Aide sportive n'offre pas ses plateformes de communication à un partenaire particulier.
5. Aussi souvent que possible l'Aide sportive remercie par ses plateformes de communication l'ensemble de ses partenaires.



Principe de la collecte de fonds de l'Aide sportive

1. L'Aide sportive offre 4 possibilités de soutenir les jeunes sportifs avec des prestations claires et définies.
2. Chaque prestation correspond à une contribution financière déterminée. Des donations sont toujours possibles mais ne donnent pas lieu à des prestations en vertu de l'art. 33a, alinéa 1 de la Loi sur la TVA.
3. L'Aide sportive n'offre pas d'exclusivité.
4. L'Aide sportive n'offre pas ses plateformes de communication à un partenaire particulier.
5. Aussi souvent que possible l'Aide sportive remercie par ses plateformes de communication l'ensemble de ses partenaires.



Prestations Partenaire d'Or

1. Droit d'association
2. Publications
3. Sportifs
4. Parrainages
5. Membres
6. Event pro format
7. Super10kampf
8. La Soirée Romande
9. Le Nachwuchs-Preis
10. Le Golf Masters
11. Logos et invitations event
12. Le Calendrier
13. Invitations RP
14. Option sur insertions
15. Labels
16. Action de promotion



Prestation 1 – Droit d'association

L'entreprise a le droit sur le logo de son partenariat et de son titre de référence « **Partenaire d'Or de l'Aide sportive** » pour sa communication.

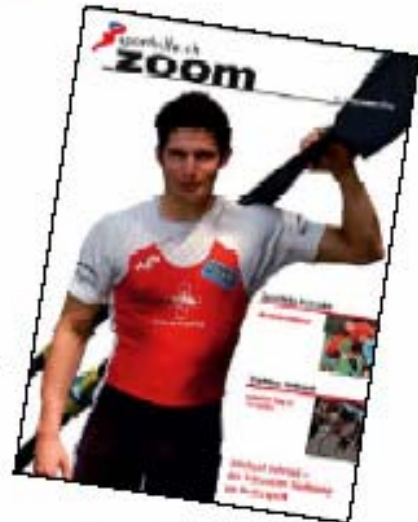


L'entreprise a le droit d'utiliser les **images des Calendriers de l'Aide sportive** (soumis à l'approbation des sportifs concernés) pour sa communication.



Prestation 2 - Publications

Sous la mention « **L'Aide sportive remercie ses partenaires** », l'Aide sportive présente l'ensemble de ses partenaires dans les publications suivantes



Zoom	4 x par année, tirage 20'000, français allemand
Fokus	1 x par année, tirage 400'000, allemand. Encarté SonntagsBlick
Encarté	1 x par année dans l'illustré, tirage 100'000, 1 x par année dans le Schweizer Illustriert, tirage 285'000
Rapport d'activité	1 x par année, tirage 2'000, français allemand
Brochure	1 x par année, tirage 2'000, français allemand
Dossier	1 à 5 x par année français allemand
Programme	1 x par année, tirage 8'000 lors du Super10kampf, allemand



Prestation 3 - Sportifs

Mise à disposition du Partenaire d'Or de **3 sportifs connus** ou en devenir pour



Prestation 4 - Parrainages

JEAN ALTMANN



Nom: Altmann
 Prénom: Jean
 Adresse: Klotenstrasse 10
 8000 Zürich
 Date de naissance: 14.07.1999
 Sexe: M
 Sport: Tennis
 Club: Schweizer Tennisverband
 Date de début: 17.07.2012

LETTZT DIESSE PATERSCHAFT ÜBERNEHMEN

DAS KAMMELCHEN ISTZT ERWEICHT



CH-Member ID: 11
 U-12 Nationaltrainer
 Adresse: No. 2 801 12 Kloten
 S. Käppli, der CH-Mitgliedschaften ID: 11 bis Mai 2010

DAS ERDE FRISCH ERLEB

CH-Member ID: 11 bis Mai 2010
 Bereich: Nationaltrainer Tennis

Le Partenaire d'Or est de fait **parrain de 3 jeunes sportifs** qu'il choisit et auquel il désigne 3 parrains provenant de son entreprise.



Prestation 5 - Membres

Le Partenaire d'Or reçoit 250 cartes de membre à l'Aide sportive qu'il peut offrir à ses employés ou à ses clients



Prestation 6 – Event pro format



Le Partenaire d'Or a la possibilité de faire appel à l'Aide sportive pour organiser (à ses frais) un **event-clients** avec un sportif renommé.



Prestation 7 – Super10kampf

Le Partenaire d'Or reçoit

- 12 packages VIP
- 100 billets

pour le Super10kampf de l'Aide sportive



Prestation 8 – Soirée Romande



Le Partenaire d'Or reçoit **1 table de 8 personnes** à la **Soirée Romande** de l'Aide sportive, la fête du sport romand



Prestation 9 – Le Nachwuchs-Preis



Le Partenaire d'Or reçoit 2 **invitations** pour assister à la cérémonie officielle de remise des Titres des meilleurs espoirs suisses de l'année

Prestation 10 – Le Golf Masters

Le Partenaire d'Or reçoit 2 **Flights** lors du Golf Masters de l'Aide sportive



Prestation 11 – Logos et invitations

Le Partenaire d'Or a **les droits sur** les logos suivants:



A **chaque event** de l'Aide sportive, les représentants des Partenaires d'Or **sont invités en signe de remerciements**

Prestation 12 – Le Calendrier



Le Partenaire d'Or **bénéficie d'un tarif spécial sur les Calendriers de l'Aide sportive**



Prestation 13 – Invitations RP



1 table pour 10 personnes
au Credit Suisse Sports Awards



Jouissance d'une loge Hallenstadion pour un event



Invitation exclusive pour les Partenaires d'Or
à un event qui leur est réservé

Prestation 14 – Option sur insertions

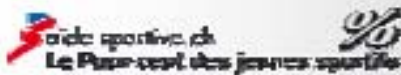
Option d'insertions
publicitaires dans les encarts
presse de l'Aide sportive



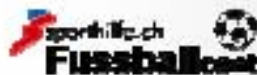
Prestation 15 – Labels



Collecte d'1 Franc prélevé sur les prix des billets de match, d'articles de sport, d'inscriptions à une manifestation sportive



Versement d'un % déterminé sur le chiffre d'affaire



Label permettant de positionner une action en faveur des jeunes sportifs lors d'une manifestation de football

Prestation 16 – Action de promotion

L'Aide sportive est à disposition pour élaborer une action de promotion de ses produits (membres, donateurs) par le Partenaire d'Or



Prestations Partenaire

1. **Droit d'association**
2. **Publications**
3. **Sportifs**
4. **Parrainages**
5. **Membres**
6. **Event pro format**
7. **Super10kampf**
8. **La Soirée Romande**
9. **Le Nachwuchs-Preis**
10. **Le Golf Masters**
11. **Invitations RP**
12. **Option sur insertions**
13. **Labels**
14. **Action de promotion**



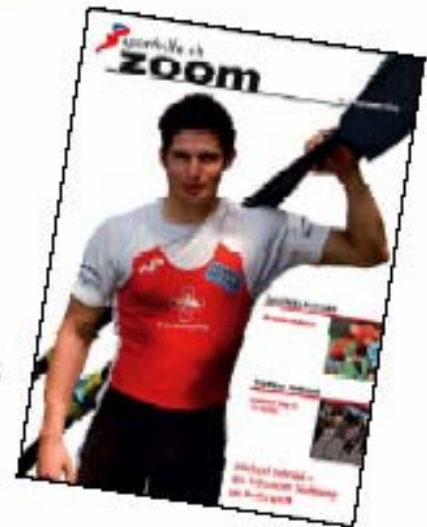
Prestation 1 – Droit d'association

L'entreprise a le droit sur le logo de son partenariat et de son titre de référence « **Partenaire de l'Aide sportive** » pour sa communication.



Prestation 2 - Publications

Sous la mention « **L'Aide sportive remercie ses partenaires** », l'Aide sportive présente l'ensemble de ses partenaires dans les publications suivantes



Zoom	4 x par année, tirage 20'000, français allemand
Fokus	1 x par année, tirage 400'000, allemand. Encarté SonntagsBlick
Encarté	1 x par année dans l'Illustré, tirage 100'000, 1 x par année dans le Schweizer Illustriert, tirage 285'000
Rapport d'activité	1 x par année, tirage 2'000, français allemand
Brochure	1 x par année, tirage 2'000, français allemand
Dossier	1 à 5 x par année français allemand
Programme	1 x par année, tirage 8'000 lors du Super10kampf, allemand



Prestation 3 - Sportifs

Mise à disposition de **1 sportif connu** ou en devenir pour



Prestation 4 - Parrainages

UN ALTERNANT

EST CE QUE PARRAINAGE ENTREPRISE



Nom	Kilian Matt
Prénoms	Kilian
Wohnort	8200 Hittisau
Genet	Zürich
Debutleistung	14.07.1999
Kategorieklasse	16
Weitere Sponsoren	-
Sportart	Squash
Sportverband	Schweizerischer Squash Verband
Beitritt zur Öko	17.07.2012



EST CE QUE PARRAINAGE ENTREPRISE

CH Högler 18 11
 1 - 13 Nationalklasse
 Armin Högler, 2 Str. 13-14
 8. Rang bei den CH-Meisterschaften 18-19 im Mai 2000

EST CE QUE PARRAINAGE ENTREPRISE

CH Högler 18 11 im Mai 2000
 Besuch Internationaler Tischtennis

Le Partenaire est de fait **parrain de 2 jeunes sportifs** qu'il choisit et auquel il désigne 2 parrains provenant de son entreprise.



Prestation 5 - Membres

Le Partenaire reçoit **80 cartes de membre** à l'Aide sportive qu'il peut offrir à ses employés ou à ses clients



Prestation 6 – Event pro format



Le Partenaire a la possibilité de faire appel à l'Aide sportive pour organiser (à ses frais) un **event-clients** avec un sportif renommé.



Prestation 7 – Super10kampf

Le Partenaire reçoit

- **6 packages VIP**
- **30 billets**

pour le Super10kampf de l'Aide sportive



Prestation 8 – Soirée Romande



Le Partenaire reçoit **1 table de 8 personnes à la Soirée Romande** de l'Aide sportive, la fête du sport romand



Prestation 9 – Le Nachwuchs-Preis



Le Partenaire **reçoit 1 invitation** pour assister à la cérémonie officielle de remise des Titres des meilleurs espoirs suisses de l'année

Prestation 10 – Le Golf Masters

Le Partenaire a **un rabais sur son Flight** lors du **Golf Masters** de l'Aide sportive



Prestation 11 – Invitation RP



Rabais de 20% sur l'achat de tables de 10 personnes au Credit Suisse Sports Awards

Prestation 12 – Option sur insertions

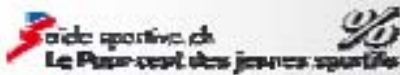
Option d'insertions publicitaires dans les encarts presse de l'Aide sportive



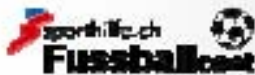
Prestation 13 – Labels



Collecte d'1 Franc prélevé sur les prix des billets de match, d'articles de sport, d'inscriptions à une manifestation sportive



Versement d'un % déterminé sur le chiffre d'affaire



Label permettant de positionner une action en faveur des jeunes sportifs lors d'une manifestation de football

Prestation 14 – Action de promotion

L'Aide sportive est à **disposition** pour élaborer une action de promotion de ses produits (membres, donateurs) par le Partenaire



Prestations Supporter

1. Droit d'association
2. Publications
3. Sportifs
4. Parrainage
5. Membres
6. Event pro format
7. La Soirée Romande
8. Option sur insertions
9. Labels
10. Action de promotion



Prestation 1 – Droit d'association

L'entreprise a le droit sur le logo de son partenariat et de son titre de référence « **Supporter de l'Aide sportive** » pour sa communication.



Prestation 2 - Publications

Sous la mention « **L'Aide sportive remercie ses partenaires** », l'Aide sportive présente l'ensemble de ses partenaires dans les publications suivantes



Zoom	4 x par année, tirage 20'000, français allemand
Fokus	1 x par année, tirage 400'000, allemand. Encarté SonntagsBlick
Encarté	1 x par année dans l'illustré, tirage 100'000, 1 x par année dans le Schweizer Illustriert, tirage 285'000
Rapport d'activité	1 x par année, tirage 2'000, français allemand
Brochure	1 x par année, tirage 2'000, français allemand
Dossier	1 à 5 x par année français allemand
Programme	1 x par année, tirage 8'000 lors du Super10kampf, allemand



Prestation 3 - Sportifs

Mise à disposition de **2 jeunes espoirs** pour



Prestation 4 - Parrainage

JAN ALTENMATT



Name	Altенmatt
Vorname	Jan
Wohnort	8200 Hetschli
Kanton	Zürich
Debutdatum	14.07.1992
Sprachkenntnisse	DE
Weitere Sprachen	
Sportart	Snowboard
Sportverband	Schweizerischer Snowboardverband
Eintritt zur ERM	17.07.2012

LETZT DURCHFÜHRUNGSGEHEBEN

Le Supporter est de fait **parrain de 1 jeune sportif** qu'il choisit et auquel il désigne 1 parrain provenant de son entreprise.



DAS NEUE SCHNITTWORT ERREICHT

CH-Meister U-11
U-12 Nationalpokal
Allstar TV, ZH U-12-Meister
5. Rang bei den CH-Meisterschaften U-12 im Mai 2010

DAS ERSTE WORT ERREICHT

CH-Meister U-12 im Mai 2009
Besuch internationaler Turniers



Prestation 5 - Membres

Le Supporter reçoit **36 cartes de membre** à l'Aide sportive qu'il peut offrir à ses employés ou à ses clients



Prestation 6 – Event pro format



Le Supporter a la possibilité de faire appel à l'Aide sportive pour organiser (à ses frais) un **event-clients** avec un sportif renommé.



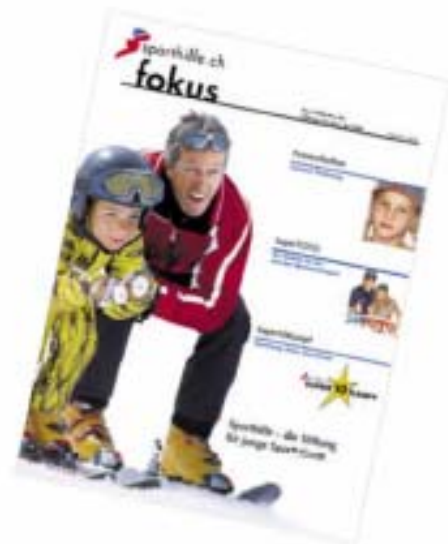
Prestation 7 – Soirée Romande



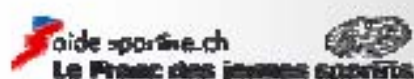
Le Supporter bénéficie **d'un rabais de 20% sur l'achat de tables** à la **Soirée Romande** de l'Aide sportive, la fête du sport romand

Prestation 8 – Option sur insertions

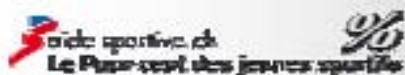
Option d'insertions publicitaires dans les encarts presse de l'Aide sportive



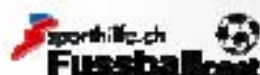
Prestation 9 – Labels



Collecte d'1 Franc prélevé sur les prix des billets de match, d'articles de sport, d'inscriptions à une manifestation sportive



Versement d'un % déterminé sur le chiffre d'affaire



Label permettant de positionner une action en faveur des jeunes sportifs lors d'une manifestation de football

Prestation 10 – Action de promotion

L'Aide sportive est à **disposition** pour élaborer une action de promotion de ses produits (membres, donateurs) par le Supporter



Prestations Donateur

1. **Droit d'association**
2. **Publications**
3. **Sportifs**
4. **Option sur insertions**
5. **Membres**
6. **Event pro format**
7. **Labels**
8. **Action de promotion**



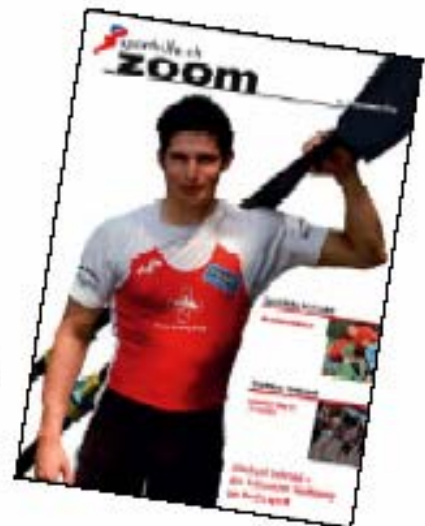
Prestation 1 – Droit d'association

L'entreprise a le droit sur le logo de son partenariat et de son titre de référence « **Donateur de l'Aide sportive** » pour sa communication.



Prestation 2 - Publications

Sous la mention « **L'Aide sportive remercie ses partenaires** », l'Aide sportive présente l'ensemble de ses partenaires dans les publications suivantes



Zoom	4 x par année, tirage 20'000, français allemand
Fokus	1 x par année, tirage 400'000, allemand. Encarté SonntagsBlick
Encarté	1 x par année dans l'illustré, tirage 100'000, 1 x par année dans le Schweizer Illustriert, tirage 285'000
Rapport d'activité	1 x par année, tirage 2'000, français allemand
Brochure	1 x par année, tirage 2'000, français allemand
Dossier	1 à 5 x par année français allemand
Programme	1 x par année, tirage 8'000 lors du Super10kampf, allemand



Prestation 3 - Sportifs

Mise à disposition de **2 jeunes espoirs** pour



Prestation 4 – Option sur insertions

Option d'insertions publicitaires dans les encarts presse de l'Aide sportive



Prestation 5 - Membres

Le Donateur reçoit **10 cartes de membre** à l'Aide sportive qu'il peut offrir à ses employés ou à ses clients



Prestation 6 – Event pro format



Le Donateur a la possibilité de faire appel à l'Aide sportive pour organiser (à ses frais) un **event-clients** avec un sportif de renommé.



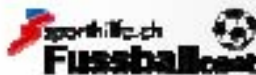
Prestation 7 – Labels



Collecte d'1 Franc prélevé sur les prix des billets de match, d'articles de sport, d'inscriptions à une manifestation sportive



Versement d'un % déterminé sur le chiffre d'affaire



Label permettant de positionner une action en faveur des jeunes sportifs lors d'une manifestation de football

Prestation 8 – Action de promotion

L'Aide sportive est à **disposition** pour élaborer une action de promotion de ses produits (membres, donateurs) par le Donateur

